



Vous voulez nous joindre en dehors des horaires d'ouverture de la mairie :
Téléphone : 06 38 89 71 59
Mail : rurange.mairie@gmail.com,
Messenger : (page facebook : Rurange Montrequienne Logne)



Gilbert RONCALLI, pourquoi avez-vous souhaité faire un 2^{ème} mandat ?

J'ai choisi de faire ce deuxième mandat car l'expérience acquise me permet d'être plus réactif face aux demandes des citoyens.

Gilbert quel est votre rôle en tant que conseiller délégué aux travaux ?

J'assure, en lien avec le maire et la responsable du service technique, le suivi journalier des employés de ce service et établis les priorités pour les travaux à réaliser. Je participe également au suivi des travaux de la nouvelle école élémentaire. J'ai aussi pris part à l'élaboration du nouveau PLU

qui devrait être finalisé au premier semestre. En outre, je supervise l'entretien des bâtiments communaux et assure l'interface entre les différents services de la commune.

Pourquoi avez-vous choisi d'assumer cette délégation ?

Je dispose de beaucoup de temps que je peux consacrer à ma commune ce qui me permet d'être chaque jour sur le terrain... *Cette mission me passionne.*



Murielle ARNASSALOM pourquoi avez-vous choisi de venir travailler à la Mairie de Rurange-lès-Thionville ?

Après avoir passé 10 ans au sein d'une autre collectivité, il était temps pour moi de changer, de relever d'autres défis. J'ai postulé à la mairie de Rurange fin août 2020 et j'ai intégré l'équipe le 9 décembre avec une grande émotion et appréhension puisque cette nouvelle fonction était complètement différente de mon ancien poste.

M. le maire, le conseil municipal et mes collègues m'ont très bien accueillie et je me suis sentie rassurée. J'ai une fille, Maëva, 20 ans, qui prépare un Diplôme de Comptabilité Générale en alternance pour devenir expert-comptable.

J'adore cuisiner, partager des moments de convivialité avec mon entourage, voyager... .

Quelles sont vos missions ?

J'assure l'accueil physique et téléphonique en mairie.

J'effectue la gestion de la location du CSC de Montrequienne.

En collaboration avec la responsable du service finance, j'édite les mandats et les titres.

En tant que secrétaire de la commission loisirs, je tiens à m'investir lors des manifestations de la commune.

En lien avec la commission communication, je gère la boîte mail « rurange.mairie@gmail.com », je renseigne le site internet, PanneauPocket et les panneaux lumineux.

Consignes de tri des déchets recyclables

En 2021, le tri est simplifié, vous pouvez mettre dans les sacs transparents **tous les emballages** :

- en plastique : bouteilles, flacons, barquettes, pots (**yaourt**), sacs... Inutile de les laver,
- en métaux : capsules, opercules, bouchons, feuilles aluminium,
- en carton (**sauf les cartons bruns**).

Les sacs transparents, un rouleau par foyer, sont à retirer en mairie le samedi matin,

entre 10h et 12h, durant la permanence des adjoints.

Une vidéo a été réalisée par le conseil municipal des jeunes, retrouvez-la sur notre site internet à l'adresse :

www.rurange-les-thionville.fr/tri-des-dechets.

Devenez le champion de la commune en jouant à vous entraîner à trier vos déchets sur l'adresse citée ci-dessus.



Dématérialisation du RML Info

Comme nous l'avons annoncé, il s'agit du dernier RML Info en version papier que vont recevoir les personnes à s'être inscrites sur le site internet, ayant coché la case "Je ne souhaite plus recevoir le RML Info dans ma boîte aux lettres". Cependant cette case étant cochée par défaut, pour éviter des erreurs, toutes les personnes inscrites vont recevoir rapidement un mail leur demandant de confirmer ce choix. Pour celles qui ne se sont pas encore inscrites ou qui n'ont pas validé cette option lors de leur inscription, il reste possible de le faire à n'importe quel moment en vous rendant sur le site de la commune www.rurange-les-thionville.fr.

Aide pour aller à l'étranger

Vous êtes étudiants de 2^{ème} cycle universitaire, obligés d'effectuer un stage hors de votre domicile qui engendre des frais supplémentaires de transport et d'hébergement, une subvention de 250€ vous est accordée. Envoyez à rurange.mairie@gmail.com un certificat de scolarité et une facture justifiant ces frais avant le 31 août 2021.

Information CCAS

Si vous avez 75 ans ou plus et que vous souhaitez vous faire vacciner contre la Covid-19, vous pouvez prendre rendez-vous en composant le 03 87 345 345 ou en vous rendant sur le site internet www.sante.fr

Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter, vous pouvez nous contacter au 06 38 89 71 59.

Appel à candidature

Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM)

L'objet de cet appel à candidature est la mise à disposition d'une maison d'assistant(e)s maternel(le)s sur la commune de Rurange-lès-Thionville.

- Date prévisionnelle de mise à disposition des locaux : Septembre 2021
- Capacité d'accueil : 12 enfants.
- Critères à respecter :
 - Être un groupe de 3 assistant(e)s maternel(le)s à minima et se structurer en association (Priorité sera donnée à 3 assistant(e)s de la commune),
 - Avoir un règlement de fonctionnement qui permette une souplesse en terme d'amplitude horaire,
 - S'inscrire au Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s de la CCAM et participer à ses activités,

Afin de finaliser le choix des candidat(e)s retenu(e)s, le Jury auditionnera les candidat(e)s sur le projet d'accueil, le projet éducatif, et plus largement sur l'organisation envisagée. L'agrément d'assistant maternel préalable au dépôt de la candidature sera exigé.

La Commune de Rurange-lès-Thionville, après avoir sélectionné les candidatures informera le service PMI-Modes d'Accueil Enfance du Conseil Départemental de la Moselle.

La mise à disposition des locaux fera l'objet d'une convention et donnera lieu au paiement d'un loyer mensuel + charges courantes (eau, électricité, gaz...).

DOSSIER DE CANDIDATURE à adresser en mairie, au plus tard le **31/03/2021**:

Le dossier de candidature devra être complet pour être étudié. Il sera composé :

- d'un courrier précisant la motivation des candidats,
- du règlement de fonctionnement,
- du projet pédagogique,
- du projet des statuts de l'association,
- de la pièce d'identité de chacun des postulants,
- de la photocopie d'agrément de chaque postulant.

COMMISSION DE SELECTION DES CANDIDATURES

La commission de sélection des candidatures sera composée :

- du Maire
- de l'adjointe à la commission Enfance et Jeunesse
- de l'adjointe au CCAS
- de trois conseillers municipaux désignés par le conseil municipal.

Présentation de la commission Urbanisme

Composition :

- Pierre ROSAIRE (président)
- Jean-Luc BALTZLI (vice président)
- Joël COLLOTTE (délégué à la sécurité et à l'environnement)
- Gilbert RONCALLI (délégué aux travaux)
- Danièle DOSSIN
- Alexandre MALGRAS
- Gilles MAZELIN
- Pierre MERCIER



Secrétaire : Mme SAVINO

Rôle de la commission :

Cette commission a pour objectif de :

- Instruire et contrôler les demandes de travaux,
- Instruire les permis de construire,
- Instruire les autorisations d'occupation des sols,
- Instruire les demandes de certificats et renseignements d'urbanisme,
- Traiter les questions relatives au droit de préemption et PLU,
- Suivre la conformité des voiries et réseaux divers,
- Suivre les marchés et les travaux,
- Suivre les réalisations des nouvelles constructions et installations municipales,
- Assurer les relations avec les acteurs de la vie agricole,
- Suivre les programmes d'entretien de la forêt,
- Assurer les relations avec les sociétés de chasse et de pêche.

Rôle des conseillers :

Aux travaux

- Suivre le service technique et les relations avec ses employés,
- Suivre les contrats d'entretien des bâtiments communaux,
- Suivre les travaux sur la commune,
- Suivre l'entretien de la voirie (déneigement, nids de poule...) et les espaces verts.

A la sécurité et à l'environnement

- Suivre le dispositif "voisins vigilants" avec le concours de la Police Municipale,
- Suivre le dispositif de "participation citoyenne" avec le concours de la Gendarmerie,
- Informer sur l'opération "tranquillité vacances",
- Conseiller le service technique à propos de la gestion des espaces verts,
- Faire des propositions liées à l'environnement
- Participer à la gestion des forêts et des étangs.

Ce qui a été fait ces derniers mois ...

44 demandes préalables de travaux et 7 permis de construire instruits,

Travaux suivi par la commission :

- Signalisation au sol (passage piéton, dos d'âne),
- Embellissement de la commune par le service technique,
- Réfection du dos d'âne rue des écoles,
- Rénovation du chemin du Clos des Vignes au terrain de tennis,
- Mise en place de l'aire de jeux derrière l'église,
- Construction de l'école élémentaire,
- Finalisation du parvis de l'église.